

CAMPING DU BALCON DE LA BAIE ***

Le Verger - 35120 Saint-Marcen

Tél : 02.99.80.22.95

E-mail : contact@lebalcondelabaie.com

www.lebalcondelabaie.com

SARL au
Capital de 10 000 €
Siret 522 553 668 00016
APE-5530Z RCS Coutances
TVA FR75522553668

EMPLACEMENT CAMPING – TARIFS 2022

Les arrivées se font entre 14h et 19h et les départs avant midi

	Hors saison 1/4 au 1/7 29/8 au 31/10	Saison 2/7 au 28/8
Forfait 1 * Emplacement, 1 ou 2 personnes, électricité (6A)	19,00	27,00
Forfait 2 * Emplacement, 1 ou 2 personnes	15,00	22,00
Forfait 3 * Emplacement, 1 personne, électricité (6A)	15,50	-----
Forfait 4 * Emplacement, 1 personne	12,00	-----
Forfait 5 * Forfait 1 + Sanitaire privatif	29,00	45,00
Pers suppl de 7 ans et +	5,00	7,00
Enfant de 0 à 6 ans	3,00	5,00
Animal	1,00	2,00

Tenu en laisse sur tout le camping et besoins ramassés

Visiteur : *aucun visiteur ne sera accepté, seuls les clients inscrits au contrat accèdent au camping*

Taxe de séjour (18 ans et +)	0,46	0,46
------------------------------	------	------

* L'emplacement comprend 1 véhicule maximum (voiture, camping-car, van).

Modalités d'occupation de l'emplacement

Les emplacements "Camping-Caravanning" comprennent la location d'un emplacement pour un camping car, une tente, un Van ou une caravane, le parking pour un véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil et aux sanitaires. Le prix du forfait "camping" comprend 1 ou 2 personnes, 6 personnes maximum par emplacement étant admises. Les emplacements sont loués à partir de 14h jusqu'à 12h le lendemain. Toute arrivée avant 14h sera facturée du montant de la nuit. Tout départ au-delà de 12h sera facturé du montant de la nuit. Aucun visiteur n'est accepté, seuls les clients inscrits au contrat accèdent au camping.

Modalités de règlement : toute demande de réservation doit être formulée par écrit et accompagnée du règlement d'un acompte de 25% (avec un minimum de 30€). Toute réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception d'une confirmation d'inscription émise par le camping. Le solde devra être réglé le jour de l'arrivée. A partir du 2^e jour du séjour, sauf si le client a prévenu de son retard, la location est considérée annulée, et la direction se réserve le droit de disposer de l'emplacement. Le solde du Forfait N°5 est à régler entre 1 mois et 15 jours avant l'arrivée au camping.

Modes de paiement : chèque bancaire, chèques vacances, carte ou virement bancaire, espèces.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Toutes les sommes versées sont acquises au profit du camping. Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10% applicable au jour où ils ont

été déterminés. Les prix TTC n'incluent pas la taxe de séjour.

Assurance : Le locataire atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un contrat responsabilité civile privée couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés. Le camping du Balcon de la Baie décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du Réservant.

Annulation : Toute annulation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception. Vous disposez d'un délai de sept jours pour annuler votre réservation. Passé ce délai, l'acompte ne sera pas remboursé.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire l'assurance annulation ou interruption de séjour qui vous est proposée lors de la réservation : contrat « annulation et interruption de séjour » auprès du cabinet d'assurance TOLEDE (voir document téléchargeable sur notre site internet) ou au 02 48 65 93 95.

Conditions générales : Chaque personne est tenue de respecter le règlement intérieur sous peine de se voir expulsé. Slip de bain ou boxer obligatoire à la piscine. Shorts, shorts de bain ou bermudas strictement interdits. Les enfants (mineurs) ne devront en aucun cas être laissés seuls au camping.

Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation sous réserve de disponibilité.

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : CM2C, 14 rue St Jean - 75017 Paris.